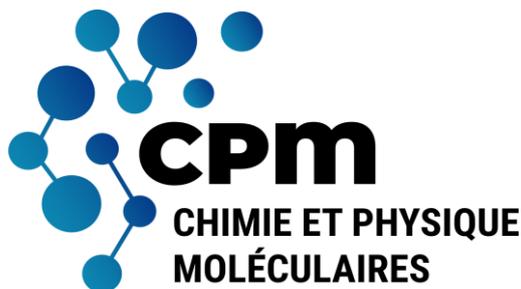




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**



Pôle Scientifique CPM (Chimie et Physique Moléculaires)

Compte Rendu du Conseil de Pôle CPM
du Vendredi 10 Mars 2023 à 9h (Salle Jean Barriol)

Directeur pôle CPM : P. Gros

Chargé d'appui pôle CPM : X. Roux

Membres présents : E. Aubert, F. Aubriet, L. Becu, A. Blanc, M. Boisbrun, S. Bonenberger, V. Carre, N. Chaoui, C. Despas, G. Francius, P. Friant-Michel, C. Gantzer, M. Hebrant, D. Karevski, S. Lebegue, M. Mauro, M. Müller, O. Pages, A. Pasc, A. Pierret, J.B Regnouf de Vains, D. Schaniel, M. Souhassou, E. Tailleur, A. Vasseur, L. Vernex-Loiset, E. Wenger

Membres absents : S. Bouguet-Bonnet (le matin, procuration à E. Tailleur), C. Charbaut, (procuration à C. Gantzer), F. Ingresso (le matin, procuration à S. Lebegue), C. Merlin (procuration à C. Despas)

Nombre de sièges au sein du Conseil : 34
Nombre de membres en exercice : 32
Quorum : 16
Présents le 10.03.2023 à 9h : 28
Absents le 10.03.2023 à 9h : 4
Nombre de procurations à 9h : 4

Le quorum étant atteint, la réunion peut valablement se tenir avec **32 expressions de vote (28 membres présents + 4 procurations)**.

Ordre du jour :

- 1/ Informations du Dr de CPM
- 2/ Approbation du projet de CR du Conseil de pôle du 19 Janvier 2023
- 3/ Auditions des porteurs de projets doctoraux 2023 puis classement sur LP (8) et LC (2)
Repas en commun puis reprise du Conseil à 14h
- 4/ Auditions des porteurs de projets de recherche 2023 puis classement sur LP (3) et LC (2)
- 5/ Avis sur l'attribution d'une subvention de 500 € en soutien à la journée scientifique MAT PULSE - optoélectronique / photonique
- 6/ Questions diverses

1/ Informations du Dr de CPM

En premier lieu, P. GROS accueille M. MAURO de l'UNISTRA (IPCMS) en tant que personnalité extérieure proposée par le Dr du pôle et validée par le Conseil via une procédure de vote électronique (25 voix POUR).

P. GROS informe les membres du Conseil que le MESRI a validé la stratégie générale pluriannuelle de l'UL sur les 12 CPJ (Chaires de Professeur Junior) 2023 à 2025 et que le pôle CPM disposera d'une chaire en 2023 en faveur du L2CM (Chimie moléculaire au service de la transition écologique et de la santé : métaux abondants pour la synthèse éco-compatible de composés pharmaceutiques).

Les demandes de soutien de l'UL en faveur des projets MIMOY 2023 (manifestations scientifiques d'envergure moyenne) seront toutes satisfaites et le Congrès sur l'intercalation organisé conjointement par l'IJL et le LCPME bénéficiera d'une subvention du CS de 2.500 €.

P. GROS fait ensuite état d'une bonne nouvelle concernant les allocations budgétaires 2023 en suspens (réserve de précaution de 20%) puisque le VP CS a très récemment indiqué en G10 que, concernant la mission recherche, seulement 300.000 € devraient finalement être retenus par l'Etablissement soit environ 5% de l'enveloppe globale. Dès lors, les pôles scientifiques pourraient récupérer 15% de la réserve de précaution sur leurs enveloppes socle et projets.

Le retour de la Région Grand Est sur les premiers AAP 2023 (Projet doctoral et Jeune Chercheur) devrait arriver courant Juin. Pour rappel, le projet jeune chercheur (M. HENKEL - LPCT) et le projet doctoral (M. MULLER - LPCT) déposés en MO UL ont été remontés par l'Etablissement (25 dossiers déposés par l'UL, conformément au plafond fixé par la Région). Le projet jeune chercheur en MO CNRS (G. HERZOG – LCPME) a lui aussi été remonté via la DR6.

La procédure des invitations 2023-2024 (contingent spécifique et emplois vacants) a été lancée par l'Université avec un retour des pôles scientifiques et collégiums attendu pour le 31 Mai 2023 (la date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 12 Avril)

Les visites virtuelles et évaluations par l'HCERES du CRM2 et du LCP-A2MC devraient se tenir courant avril 2023 mais les modalités restent encore à définir.

La présentation des projets des laboratoires pour 2024-2028 fera l'objet d'une réunion commune UL/CNRS programmée pour CPM le mercredi 22 Mars 2023 dans la salle Jean Barriol. Une commission d'évaluation a été constituée avec un représentant de la Vice-Présidence Recherche de l'UL, 2 membres du CS désignés comme rapporteurs dont au moins 1 extérieur au pôle concerné (i.e C. NOUVEL et L. MUNIGLIA), le Dr du pôle concerné, un représentant éventuel de/des autre(s) tutelle(s). L'audition du porteur de projet sera ouverte à tous les membres du CS et du Conseil du pôle concerné pour toutes les unités et des membres du laboratoire pour chaque unité via une organisation mixte en présentiel et en distanciel.

2. Approbation du projet de CR du Conseil du 19 Janvier 2023

Vote : 29 POUR et 3 ABSTENTIONS

3/ Auditions des porteurs de projets doctoraux 2023 puis classement sur LP (8) et LC (2)

9h15 : T. ETIENNE et D. KAREVSKI (LPCT)

9h30 : C. MILLOT (LPCT)

9h45 : J.F LONGEVIAL et S. HESSE (LCP-A2MC)

10h : S. AKIL et A. EN NACIRI (LCP-A2MC)

10h15 : M. BOISBRUN et C. COMOY (L2CM)

10h45 : K. SELMECZI et M. BOUCHE (L2CM)

11h : F. QUILES et S. SOULE (LCPME)

11h15 : C. MERLIN et F. CHANGEY (LCPME)

11h30 : F. FAVIER et C. DIDIERJEAN (CRM2)

11h45 : C. GARDIENNET et S. BOUGUET-BONNET (CRM2)

☞ Départ de P. FRIANT-MICHEL à 12h15 et sorties temporaires de D. KAREVSKI et M. BOISBRUN concernés par un sujet déposé et attributions de 2 procurations temporaires respectivement à S. BONENBERGER et A. VASSEUR soit 31 expressions de vote sur ce point 3 de l'ordre du jour (25 membres présents + 6 procurations).

A l'issue des auditions par les porteurs de projets, P. GROS propose comme les années antérieures, de retenir le 1^{er} sujet de chaque unité (soutien des politiques et stratégies des laboratoires) soit :

LPCT : sujet porté par T. ETIENNE et D. KAREVSKI

LCPME : sujet porté par C. MERLIN et F. CHANGEY

LCP-A2MC : sujet porté par S. AKIL et A. EN NACIRI

L2CM : sujet porté par M. BOISBRUN et C. COMOY

CRM2 : sujet porté par F. FAVIER et C. DIDIERJEAN

Vote à mains levées : 31 POUR

Il reste donc 5 sujets en lice pour 3 CDEs à classer sur LP et 2 sur LC en fonction de la politique du pôle CPM. P. GROS demande en premier lieu aux membres du Conseil si un ou plusieurs sujets leur semble ne pas être recevable scientifiquement et qualitativement parlant. Ainsi, il souligne qu'un sujet est mono-encadrement - ce que l'ED C2MP ne favorise pas - et que 2 sujets ne sont pas portés par des jeunes chercheurs.

Après de nombreux échanges entre les membres du Conseil sur les critères à retenir (rééquilibrage entre les unités sur les allocations de CDEs au titre du CQE en cours, priorisation des jeunes chercheurs pour favoriser les futures HDRs, nombre de thèses encadrées par les porteurs), P. GROS propose de procéder par étapes :

Vote à mains levées sur le 10^{ème} (soit 2^{ème} sur LC) : sujet de C. MILLOT (LPCT)

31 POUR

Vote à bulletins secrets sur le 6^{ème} : sujet C. GARDIENNET et S. BOUGUET-BONNET (CRM2)

21 POUR, 9 CONTRE et 1 BLANC

Vote à bulletins secrets sur le 9^{ème} (soit 1^{er} sur LC) entre les 3 sujets restants :

sujet de J.F LONGEVIAL et S. HESSE (LCP-A2MC) : 21 POUR

sujet de F. QUILES et S. SOULE (LCPME) : 5 POUR

sujet de K. SELMECZI et M. BOUCHE (L2CM) : 4 POUR

1 BLANC

Après ces votes intermédiaires, P. GROS soumet au vote du Conseil la liste globale des 10 CDEs 2023 (8 sur LP et 2 sur LC) retenus par CPM :

5 premiers ex aequo : sujets portés par T. ETIENNE et D. KAREVSKI (LPCT), C. MERLIN et F. CHANGEY (LCPME), S. AKIL et A. EN NACIRI (LCP-A2MC), M. BOISBRUN et C. COMOY (L2CM), F. FAVIER et C. DIDIERJEAN (CRM2)

6^{ème} : sujet porté par C. GARDIENNET et S. BOUGUET-BONNET (CRM2)

7^{ème} ex aequo : sujets portés par F. QUILES et S. SOULE (LCPME) et K. SELMECZI et M. BOUCHE (L2CM)

1^{er} sur LC : sujet porté par J.F LONGEVIAL et S. HESSE (LCP-A2MC)

2^{ème} sur LC : sujet porté par C. MILLOT (LPCT)

Vote à mains levées : 31 POUR

☞ Reprise du Conseil à 14h avec 32 expressions de vote (30 membres présents + 2 procurations)

4/ Auditions des porteurs de projets de recherche 2023 puis classement

14h : J. HERTZOG (LCP-A2MC) -> 14.689 € demandés

14h15 : E.E BENDEIF (CRM2) -> 15.000 € demandés

14h30 : A. MARTI MORANT (L2CM) -> 15.000 € demandés

14h45 : L. LIU (LCPME) -> 13.050 € demandés

15h : E. BIGNON (LPCT) -> 15.000 € demandés

A l'issue des auditions, P. GROS indique que l'information très récente donnée par le VP CS sur l'allocation des moyens 2023 (cf point 1 de l'ordre du jour) devrait permettre de financer tous les projets pour un montant global de 72.739 €, moyennant un transfert de la future enveloppe socle vers l'enveloppe projets du pôle. Toutefois, cela ne pourra être effectif qu'à l'horizon Mai/Juin 2023 et la mise en oeuvre du 1^{er} budget rectificatif (BR1) de l'UL. Il va donc falloir prioriser les demandes sachant que le montant actuel disponible est de 38.098 € (INV).

3 projets sont immédiatement soutenus pour un montant de **37.069 €**

LCPME (projet en faveur de L. LIU) -> 13.050 €

L2CM (projet en faveur d'A. MARTI MORANT) -> 15.000 €

LCP-A2MC (projet en faveur de J. HERTZOG) -> 9.019 €

Le reliquat de 1.029 € de cette tranche 1 de l'enveloppe projets sera utilisé pour la vague 2 de soutien aux projets de recherche du pôle dont la suite à donner sera liée à la levée (partielle) de la réserve de précaution en Mai/Juin 2023 (BR1) :

LCP-A2MC (projet en faveur de J. HERTZOG) -> 5.670 €

LPCT (projet en faveur d'E. BIGNON) -> 15.000 €

CRM2 (projet en faveur d'E.E BENDEIF) ->15.000 €

Pour information, la vague 2 de soutien aux projets de recherche supposera l'utilisation d'une partie de l'enveloppe socle tranche 2 qui sera libérée et donc une transformation de crédits de FONCT en INV pour un montant de 12.616 €

Vote : 32 POUR

**5/ Avis sur l'attribution d'une subvention de 500 € en soutien à la journée scientifique
MAT PULSE - optoélectronique / photonique**

Vote : 32 POUR

6/ Questions diverses

/

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil s'achève à 16h.